

MAIRIE DE DRAP



**DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
CHAPELLE SAINTE-CATHERINE**

**Cette demande doit être présentée 15 jours ouvrables minimum avant
le début d'occupation à :**

Mairie de DRAP, 1 place Georges Clemenceau -06340 DRAP

Tél : 04 97 00 06 30 / Fax : 04 97 00 06 39

Email : urba2@ville-drap.fr

Ce document n'a aucune valeur d'autorisation, l'accord de la commune sera
effectif après réception par le demandeur d'un arrêté municipal.
Toute occupation du domaine public fait l'objet d'une redevance
(Délibération N°090/2021)

Nom ou Raison Sociale :

Adresse :

Tel : Portable :

Courriel :

Monsieur le Maire,

Je sollicite l'autorisation d'occuper le domaine public dans le cadre d'une manifestation privée que
je souhaite organiser dans les jardins de la Chapelle Sainte-Catherine.

Préciser le motif de la demande :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date(s) de la manifestation :

Horaire(s) :

Date :/...../.....

Signature du demandeur :